


| Informations de base | |
|---|--------------------|
| 2020/2761(RSP) RSP - Résolutions d'actualité | Procédure terminée |
| Résolution sur l'examen de la politique commerciale de l'Union Subject 6.20 Politique commerciale commune en général | |

| Evénements clés | | | |
|-----------------|----------------------------------|---|------------------------|
| Date | Evénement | Référence | Résumé |
| 24/11/2020 | Débat en plénière | CRE link | |
| 26/11/2020 | Décision du Parlement | T9-0337/2020 | Résumé |
| 26/11/2020 | Résultat du vote au parlement |  | |
| 26/11/2020 | Fin de la procédure au Parlement | | |

| Informations techniques | |
|----------------------------------|---|
| Référence de la procédure | 2020/2761(RSP) |
| Type de procédure | RSP - Résolutions d'actualité |
| Sous-type de procédure | Débat ou résolution sur question orale/interpellation |
| Base juridique | Règlement du Parlement EP 142-p5 |
| État de la procédure | Procédure terminée |
| Dossier de la commission | INTA/9/03999 |

| Portail de documentation | | | | |
|---|-----------------------------|------------------------------|------------|------------------------|
| Parlement Européen | | | | |
| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
| Amendements déposés en commission | | PE659.021 | 20/10/2020 | |
| Proposition de résolution | | B9-0370/2020 | 24/11/2020 | |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique | | T9-0337/2020 | 26/11/2020 | Résumé |
| Commission Européenne | | | | |
| Type de document | Référence | Date | Résumé | |
| Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière | SP(2021)129 | 02/06/2021 | | |

Résolution sur l'examen de la politique commerciale de l'Union

2020/2761(RSP) - 26/11/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 593 voix pour, 50 contre et 50 abstentions, une résolution sur l'examen de la politique commerciale de l'UE.

Suite à l'épidémie de COVID-19 en 2020, les chaînes d'approvisionnement et de production mondiales ont été perturbées, mettant en évidence le fait que l'UE est dépendante de sources non communautaires, en particulier pour certains secteurs stratégiques tels que les secteurs médical et pharmaceutique. Selon la résolution, l'UE était déjà en retard par rapport à d'autres économies en termes de compétitivité avant la pandémie. La perturbation du commerce international résultant de la pandémie COVID-19 a maintenant aggravé des pertes économiques déjà importantes.

La révision de la politique commerciale de l'Union coïncide avec le déploiement, au niveau international, de nombreuses mesures politiques dans les secteurs du commerce, de l'économie et des finances, qui auront des conséquences à long terme.

Commerce et « autonomie stratégique ouverte »

L'autonomie stratégique ouverte est un concept unique de l'UE, qui signifie que l'UE devrait accroître son autosuffisance et stimuler sa propre industrie à la suite de la pandémie de coronavirus. Le Parlement s'est félicité du débat sur ce concept, mais il a demandé à la Commission de fournir plus de détails sur son contenu.

Le Parlement a également souligné que l'UE étant l'un des plus grands blocs commerciaux du monde, elle devrait bénéficier d'une utilisation plus large de l'euro dans ses échanges internationaux, car cela réduirait le risque de change et les autres coûts liés à l'utilisation d'autres devises dans les transactions commerciales. La stratégie commerciale de l'UE pourrait contribuer de manière significative au processus de reprise après la crise économique et de santé publique actuelle.

La Commission a été invitée à :

- analyser comment accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'UE tout en renforçant les capacités de production dans l'UE;
- identifier les secteurs stratégiques et les matières premières européennes, et à soutenir de manière proactive les entreprises, en particulier les PME, en se concentrant sur la crise actuelle ainsi que sur les développements futurs potentiels et en apportant un soutien à la neutralité climatique.

Système commercial multilatéral

Le Parlement a réaffirmé l'engagement de l'UE en faveur d'un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles, avec une OMC réformée en son cœur, afin d'améliorer son efficacité, sa stabilité et sa prévisibilité.

Le Parlement a invité la Commission à :

- intensifier son engagement dans les enceintes internationales et à contribuer à une modernisation, un renforcement et une réactivation substantielle de l'OMC, de sa fonction de négociation et de ses règles, en donnant une place centrale aux objectifs de développement durable (ODD) et à la lutte contre le changement climatique;
- approfondir sa coopération internationale avec des partenaires stratégiques, tels que les États-Unis et la Chine, et à surveiller et traiter au niveau mondial et bilatéral avec les partenaires internationaux les nouveaux obstacles au commerce, y compris les restrictions à l'exportation et autres distorsions affectant les biens essentiels, ainsi que d'élaborer des critères communs pour l'octroi de subventions axées sur la durabilité en vue de la reprise post-pandémique;
- mettre à jour l'accord pharmaceutique de l'OMC, tout en explorant les possibilités d'une initiative plurilatérale plus large sur les produits de santé;
- veiller à ce que les flexibilités prévues par l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) puissent être utilisées de manière optimale pour les produits médicaux essentiels.

Partenaires stratégiques

Étant donné que les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l'UE, le Parlement a invité la Commission à profiter de cette dynamique pour élaborer un programme commercial UE-États-Unis positif allant au-delà des réductions tarifaires. Il a appelé les États-Unis à supprimer leurs droits de douane imposés depuis 2017 et attend la décision de l'OMC sur le différend Airbus-Boeing. Il a également invité les États-Unis à se joindre à nouveau à l'accord de Paris sur le climat pour faciliter la future coopération entre l'UE et les États-Unis.

Le Parlement a souligné l'importance de la relation stratégique de l'UE avec la Chine en tant que concurrent, partenaire et rival systémique.

En ce qui concerne l'Afrique, de nouvelles approches devraient être adoptées pour remodeler les relations économiques, commerciales et d'échanges afin de promouvoir un commerce équitable et éthique.